

BEP Electrotechnique énergie, équipements communicants

BEP rénové (première session d'examen 2011)

Diplôme - Niveau V

Certificateur : Ministère Education Nationale

DEFINITION

Les titulaires sont capables d'intervenir sur des ouvrages électriques intégrant le transport et l'utilisation de l'énergie électrique ainsi que les flux d'informations. Ils réalisent tout ou partie d'un ouvrage électrique et assurent sa mise en service en intégrant les aspects relationnels, économiques et sécuritaires. Leurs compétences leur permettent de mener ces activités dans des entreprises artisanales, ou des petites et moyennes entreprises, ou des grands groupes (publiques ou privées) des secteurs du génie électrique.

CONTENU

- ▶ Electrotechnique
- ▶ Distribution de l'énergie électrique
- ▶ Utilisation des énergies électrique et pneumatique
- ▶ Installations et équipements électriques
- ▶ Installations communicantes

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : OUI
- Apprentissage : OUI
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : OUI
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : 2 ans

Lieux (à titre indicatif) :

Conditions d'accès :

- ▶ A l'issue de la 2nde professionnelle ou à l'issue d'un CAP (accès direct en 1^{ère} professionnelle)
- ▶ Diplôme intermédiaire présenté pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel en 3 ans

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Entretien - Maintenance - Outillage** :
 - Opérateur(trice) de maintenance